

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR

LA RECOLTE*

L'UTILISATION*

LE TRANSPORT*

LA CESSION*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VC	DTRE IDENTITÉ		
	Nom et Prénom :		
ou	Dénomination (pour les personnes morales) : . Communauté d'agglomération Cannes, pays de Lérins		
	Nom et Prénom du mandataire (le ca	as échéant) :	
1	Adresse: N°		
	Commune Gannes	§	
	Nature des activités :		
	Qualification:		
B. QU	ELS SONT LES SPÉCIMENS CONC	CERNÉS PAR I	L'OPÉRATION
	Nom scientifique	Quantité(1)	Description (2)
	Nom commun		
B1	Symphytum bulbosum	14 spots (>100 pie	transport en vue de la transplantation des terres de surface vers un site receveur - après travaux
DO	Consoude bulbeuse		apic davas
B2	Phalaris aquatica	12 spots (0.9 ha fa	Transport des mottes vers un site receveur- après travaux re-transplantation sur le site initial
	Alpiste aquatique		在社会的工程的现在分词是重要的是企业的社会是 。
В3			
B4			
B5			
DJ			
	en grammes ou nombre de spécimens ser la partie de la plante récoltée		
-11/2000		Service Service Service	
C. QU	ELLE EST LA FINALITE DE L'OPE plusieurs opérations successives précis	ERATION *: RI	ECOLTE □, UTILISATION □, TRANSPORT □, CESSION □;
SHYA	prusieurs operations successives precis	ser pour enaeum	e d'entre elles
Précise	r l'activité générale dans laquelle s'in	scrit l'opératio	n, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou
nationa	le : . Sécurité des personnes : c'est l'une des 47 actions	s prévues au Programn	ne d'Actions de prévention des inondations Cannes-Lérins signé le 27 mai 2021.
I HEROTON			
L'objectif	etant la suppression de tous les debordements impactant	le quartier Bocca, à Ca	nnes, pour une crue centennale (plus de 5 500 habitants mis hors d'eau)
Suite sur	papier libre		
D. QU	ELLE EST LA PÉRIODE OU LA DA	TE DE L'OPÉI	RATION *: RECOLTE □, UTILISATION □, TRANSPORT □,
CESSIC	ON 🗆 ; s'il y a plusieurs opérations suc	ecessives précis	er pour chacune d'entre elles
	Préciser la période :		
	1re transplantation.:.Automne 2022 ; 2ème transpl	lantation sur site, initial a	après travaux : automne 2024.
	ou la date :		
E. QUI	ELLES SONT LES CONDITIONS DE		ON DE LA RECOLTE
6 - 10	E1. QUELS SONT LES LIEUX DE		(484) [43] [43] [43] [43] [43] [43] [43] [43]
	Préciser les régions administratives :		
	les cantons :les communes :		

E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE
Préciser les techniques : Consoude bulbeuse : décapage des 30 premiers cm de terre de surface
Alpiste aquatique ∵ extraction des mottes manuellement ou à l'aide d'une pelle mésanique, eur une profondeur d'environ 39 cm
Suite sur papier libre E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE *
Formation initiale en biologie végétale
Formation continue en biologie végétale
Autre formation Préciser :
F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT
F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DU TRANSFORT F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : L
Commune
Nature des activités : .
Qualification:
F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *
Durée prévue du transport : . inférieure à 5 km : £ avioutes.
Véhicule automobile ou camion ▶, Train □, Avion □, Bateau □ Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc;
Camion bâché - 4 sites receveurs potentiels dans un rayon inférieure à 5 km du site initial
Suite sur papier libre
G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Suivi per un écologue en phase chantier - déplacement de la flore. Suivi post-chantier par un écologue de l'évolution de la flore, pendant 10 ans : N+1 N+2 N+3 N+6 N+8 N+10
* cocher les cases correspondantes
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux Fait à Cannes
fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce
auprès des services préfectoraux.
Le Vice-Viertent allegue à la OB
Envoyer par mail
The second secon
Chistophe Fiorenti NO*/

Cyclistograe 1 10. S.S. MARITIME